



CHARTRE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE MEMBRES/ACCRÉDITÉS DE L'ASSOCIATION AUTOMOBILE CLUB RESPECTUEUX DE LA RÉGLEMENTATION COMMERCIALE ET FISCALE EN MATIÈRE DE COMMERCE FRANCO/FRANÇAIS & INTRACOMMUNAUTAIRE

Préambule.

La présente « **CHARTRE** » définit les conditions générales pour tout professionnel de l'automobile, ayant souhaité être membre de l'Association Automobile Club, en ce qui concerne son activité commerciale de véhicules terrestres à moteur, neufs et/ou d'occasion, activité franco/française et/ou intracommunautaire.

Par cette « **CHARTRE** », tout professionnel dûment accrédité par l'Association Automobile Club, s'engage au respect de la réglementation commerciale et fiscale en matière de commerce, ou de prestation de services, lié à l'automobile.

-
- **Nous :**
[Identité de la société ou nom en cas d'activité en nom propre]
 - **Domicilié :**
[Adresse du siège social]
 - **Inscrit au registre de commerce et des sociétés de [ville] :**
 - **Identifié sous le n° RCS :**
 - **Dont le gérant est :**
 - **Membre de l'Association Automobile Club et dûment accrédité par cette dernière ;**

Certifions nous engager :

- *au respect, sans conditions, de la réglementation en matière de commerce de véhicules terrestres à moteur, tant franco/français qu'intracommunautaire et, plus particulièrement, fiscal ;*
- *à ne jamais utiliser toute forme de système qui nous permettrait d'échapper au paiement de la TVA tant en France que dans un autre pays de l'Union, système communément appelé « VENTE TRIANGULAIRE » ou « CARROUSEL » ;*
- *à donner mandat à l'Association Automobile Club, pour toute intervention auprès des pouvoirs publics pour dénoncer les utilisations de systèmes frauduleux ayant pour but :*
 - a) d'échapper au paiement de la TVA ;*
 - b) d'obtenir illégalement une aide à la vente (bonus) ;*
- *à donner mandat à l'Association Automobile Club pour représenter l'ensemble des Adhérents Professionnels auprès des autorités Judiciaires en se portant partie civile.*

Fait à _____ *le* _____

Signature et cachet.